

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

Présent(e)s : Bruno JACQUETIN – Claude FERRARI – Pierre-François CHAUT –
Jean-Luc COURET – Marie-Laure BESSET

Absent(e)s excusé(e)s : Geneviève DAMON donne pouvoir à Claude FERRARI
Bernadette MANDON donne pouvoir à Claude FERRARI

Absent(e)s excusé(e)s : Marie-Hélène BONNEL

Secrétaires de séance : Claude FERRARI – Marie-Laure BESSET

Ouverture de la séance : 19h07

I – Délibérations à l'ordre du jour

1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 08 juin 2020.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

2) Délibération d'attribution du marché concernant le projet INV n° 213

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance de l'avis de la commission d'appel d'offre, retient la proposition présentée par la SARL Gourbière – Gachet pour un montant de 184 368,96 € HT.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

3) Délibérations d'approbation des comptes de l'exercice 2019

Les synthèses des comptes 2019 (Comptes de Gestion et Comptes Administratifs) sont présentées et commentées. Après avoir répondu aux différentes questions des conseillers, le texte des différentes délibérations sont soumises aux votes.

Commune – résultat de la section de fonctionnement	: 62 550.83 €
Commune – résultat de la section investissement	: 127 786.27 €
Commune – après prise en compte des « Reste à Réaliser »	
Affectation du résultat au compte C/1068	: 39 664.23 €
Affectation de l'excédent disponible au compte C/002	: 22 886.60 €
Eau – résultat de la section d'exploitation	: 15 120.34 €
Eau – résultat de la section investissement	: 104 021.32 €
Eau – pas de « Reste à réaliser »	
Affectation de l'excédent disponible au compte C/002	: 15 120.34 €

Les différentes délibérations « Commune et Eau » approuvent les comptes 2019 et l'affectation des résultats (cf. document adressé au contrôle de légalité).

4) Approbation du PV de la séance du jour.

Le dernier PV de la mandature est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

II – Questions diverses

Distribution des plaques de maisons, numérotées de 1 à 8.
Antenne de téléphonie mobile : point sur l'avancement des travaux et du projet.
Deuxième tour des élections municipales : organisation et précisions.
Annonce des élections du bureau du SIEL le 27 juillet 2020.
Tirage au sort des jurés d'assises.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions la séance est levée à : 20h45



Gourbières, le 20 juin 2020
Le Maire